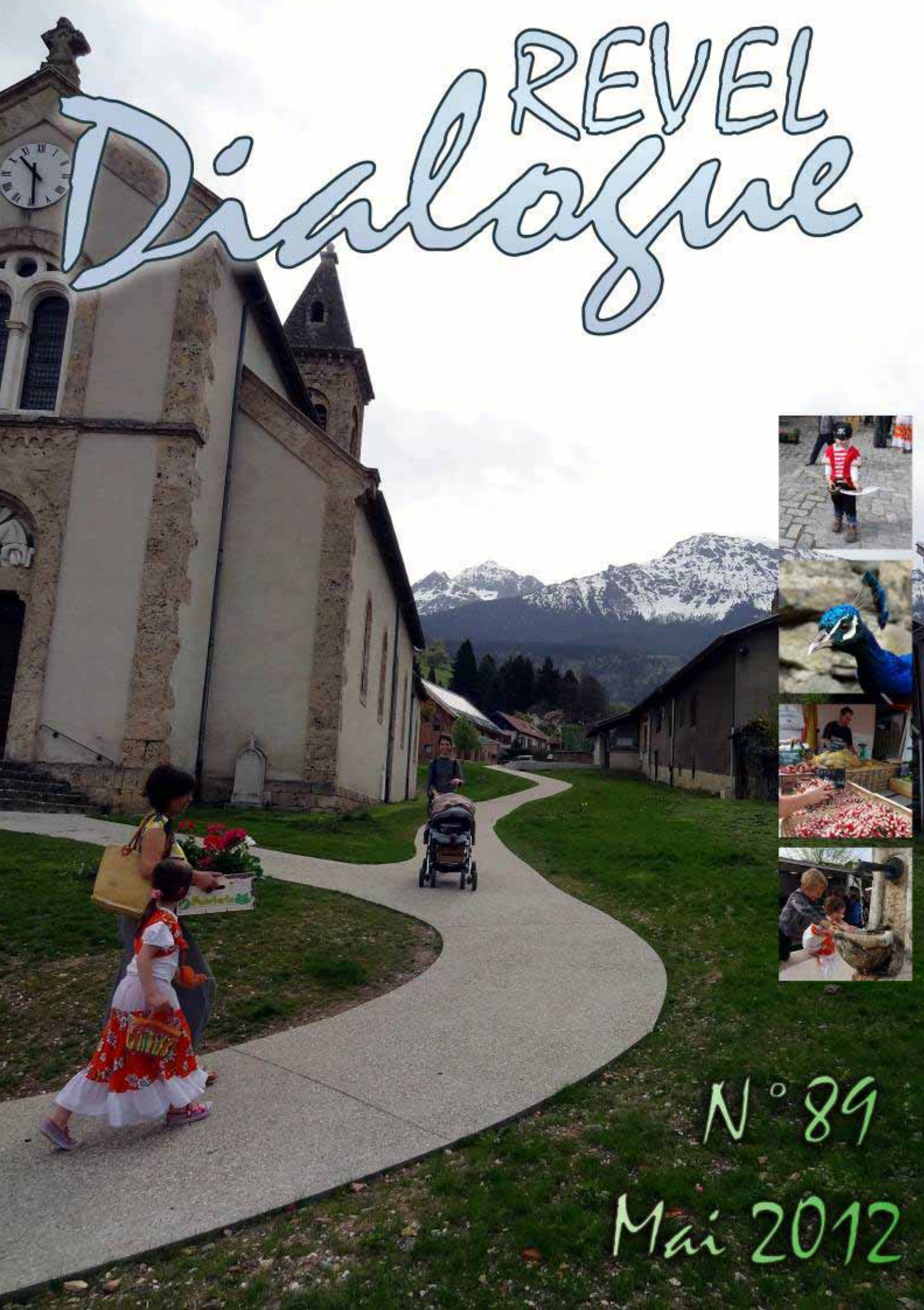




REVEL Dialogue



N° 89

Mai 2012

Prochain numéro

Date limite de dépôt des articles : Lundi 17 septembre

Sortie prévue le : Vendredi 5 octobre

Revel Dialogue N° 89

Responsable de la Rédaction : Dominique Maillet.

Comité de rédaction : Coralie Bourdelain, Mireille Berthuin, Laurence Leroux, Guillaume Capron, Thierry Mazille.

Pour faciliter la fabrication du journal, merci de taper vos articles sans aucune mise en page ni saut de ligne et de nous les transmettre par e-mail à :

revel-dialogue@revel-belledonne.com

Les personnes n'habitant pas le village mais souhaitant recevoir le Revel Dialogue doivent s'adresser en mairie.

INFO SERVICES
LE MOT DU MAIRE
LA VIE MUNICIPALE
CR DES CONSEILS MUNICIPAUX.....
ECOLE ET COLLEGE
SERVICE ANIMATION JEUNES
LA VIE DES ASSOCIATIONS
LA VIE REVELOISE
PETITES ANNONCES.....

Assistantes Maternelles Agréées

ARNAUD Stéphanie, Les Roussets
 BERNARD Nicole, les Jacquets
 BLACHON Nadine, Les Faures
 BŒUF Isabelle Charrières neuves
 COLLADO Fernande, Le Sauzet
 CORDIER Cécile, Les Jacquets
 CUROT Isabelle, Les Guimets
 DAVID Danièle, Le Mont
 GAYET Francine, Corps d'Uriage
 GEROMIN Caroline, Le Sauzet
 GIRONA Yolande, Le Mont
 GUIBERT Christelle, le Naysord St Jean
 MARCOZ Jacqueline, le Sauzet
 MASTROPIETRO Claire, les Guimets
 ODEZENNE-GAIDET Valériane, St Jean
 PLANET Evelyne, Les Roussets
 RIVIER Emmanuelle, Le Cornet
 STALEY Françoise, Les Izards Corps d'Uriage
 VIAL DAVID Laurence, Le Couvat St Jean

Info Services

Secrétariat

Tél. 04.76.89.82.09
 Fax : 04.76.89.83.13
 mairie@revel-belledonne.com
 Ouvert au public :
 Lun de 13h30 à 17h00
 Mar de 14h00 à 19h00
 Vend de 14h00 à 18h00
 Sam de 8h30 à 11h30

Service Animations

Tél. : 04.76.89.86.00. En cas d'absence, laissez votre message sur le répondeur service-animation@revel-belledonne.com

Permanence sociale CCAS

Tous les vendredi après midi sur RDV entre 14h et 18h 30

Services Techniques

Tél. 04.76.89.81.24
 services-techniques@revel-belledonne.com
 Vous pouvez les contacter directement pour tous les problèmes concernant l'eau, la voirie, l'urbanisme. Laissez vos messages sur le répondeur téléphonique, ils sont relevés quatre fois par jour (sauf Week-end).

Communauté de Communes du GRESIVAUDAN

Tel : 04 76 08 04 57
 Rencontre sur RDV avec l'architecte conseil

Bibliothèque Municipale

Tel : 04.76.89.86.45
 Horaires d'ouverture :
 Lundi et jeudi de 16h à 18h
 Samedi de 10 h à 12 h,
 Pendant les vacances scolaires tous les samedis de 10 h à 12 h

Compteurs d'Eau

Tout changement de locataire ou de propriétaire doit être signalé à la mairie,

afin d'effectuer le relevé du compteur d'eau.

Dans le cas contraire, la totalité de la facturation sera adressée à l'ancien locataire ou propriétaire.

Assainissement Individuel

Pour tout conseil concernant l'assainissement individuel, vous pouvez vous adresser à M. Christian BOEUF, aux services techniques de la mairie (04.76.89.81.24).

Infos pratiques EDF GDF

Accueil clientèle téléphonique : 0 810 668 284
 Urgence Électricité : 0 810 333 438

Collectes Ordures Ménagères

Tournées estivales :
 ☑ Poubelle bleue (tri) : Jeudi de 4h à 11h.
 ☑ Autre poubelle : Lundi de 4h à 11h.

Ouverture des déchetteries

04 76 08 03 03 - 04 38 72 94 30
 Les déchetteries de CROLLES et St ISMIER sont ouvertes du lundi au dimanche de 8h30 à 17h45.
 St Martin d'Uriage : lundi, merc, vend, samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Des objets trouvés sont régulièrement ramenés à la mairie et ne sont jamais réclamés. En cas de perte, pensez à venir demander au secrétariat.

Retrouvez les archives du Revel Dialogue, les dernières annonces sur les manifestations à Revel et plein d'infos utiles sur www.revel-belledonne.com

Le mot du maire

Après une période consacrée à de grands travaux structurants pour notre village : logements du Claret, Espace Guimet, bibliothèque, rénovation du chalet d'alpage de la Pra ..., nous concentrons nos efforts sur des projets liés à la vie quotidienne. Moins visibles, ces projets sont néanmoins prioritaires et exigent des financements importants : réparation et sécurisation des routes et réfection des réseaux d'eau potable.

A noter, également la place de l'éducation dans ce budget dont la part reste une des plus importantes pour les communes de Revel et de Saint Jean le Vieux.

Enfin, il faut souligner deux actions menées sur notre territoire, à la charnière de l'environnement, du paysage et de l'agriculture. La première consiste, dans le secteur bas du mont, à reconstituer des prairies gagnées par la forêt pour conforter une exploitation agricole. La seconde, dans le cadre de Natura 2000 et en partenariat avec l'ACCA de Revel et la Fédération des Alpagnes, consiste à mener un programme de trois ans visant à rouvrir les alpages pour notamment favoriser la présence du tétras lyre sur notre territoire. Ces actions ont des enjeux multiples, elles permettent la préservation de l'environnement, l'amélioration de la qualité des alpages et la collaboration de différents partenaires.

Les financements des collectivités sont certes indispensables au lancement et à l'équilibre de ces différents projets. Le chemin de leur réussite passe cependant par la collaboration des parties prenantes, des structures et des individus pas nécessairement prédisposés à travailler ensemble. Leur rencontre et le dialogue instauré démultiplie les résultats attendus et rajoute du sens à ces projets.

Bernard Michon

Edito

Un sujet apparemment anodin que cette question du brûlage des déchets verts. Un sujet pourtant qui divise et exacerbe les passions.

D'un côté nous recevons des appels de Revélois indignés par les agissements de voisins pratiquant le brûlage et qui nous demandent de faire respecter la loi.

De l'autre, nous sommes apostrophés, parfois assez violemment, par d'autres Revélois nous reprochant de vouloir tout interdire, arguant que le brûlage est une tradition qui a toujours existé ou que le voyage à la déchèterie est bien plus polluant.

Nous tenons à préciser que l'interdiction du brûlage des déchets verts n'est pas une décision prise par l'équipe municipale mais qu'elle correspond à un arrêté du préfet de l'Isère.

Depuis de nombreuses années sensibilisés par la question, nous avons toujours privilégié l'information et la sensibilisation à travers des articles dans le RD sur les effets nocifs des feux et sur les solutions alternatives. Aujourd'hui, il nous paraît approprié de faire écho de cet arrêté mais nous n'avons pas l'intention de supplanter la gendarmerie de Domène à qui appartient le cas échéant de faire respecter cet arrêté.

Chaque Revélois a donc si nécessaire la possibilité d'appeler la gendarmerie, même s'il nous paraît plus approprié d'engager le dialogue et de rechercher des solutions consensuelles.

Pour mémoire, les solutions alternatives au brûlage sont nombreuses : utilisation pour le chauffage domestique, broyage, compostage, mise en déchèterie. Le partage de matériel entre voisins (broyeur, remorque) nous semble également une excellente source de convivialité.

Dominique Maillet



Budget 2012

Les comptes 2011

Pour une commune comme Revel, le budget est séparé en trois parties:

- Le budget *eau & assainissement* est séparé du budget principal pour mieux identifier les recettes et les dépenses,
- Le budget du CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales) qui, même s'il est subventionné en grande partie par la commune, est un budget géré par le CCAS de manière autonome,
- Le budget *communal* qui regroupe l'ensemble des autres dépenses pour la commune.

Chaque budget a une partie fonctionnement pour les recettes et dépenses courantes et un budget d'investissement pour les dépenses d'équipement qui durent sur plusieurs années. Les recettes et les dépenses doivent s'équilibrer, c'est une obligation légale.

Comptes communaux 2011

Avant de parler du budget 2012, regardons un peu les résultats des comptes 2011.

En net, le budget de fonctionnement et d'investissement de la commune a dégagé en 2011 un excédent de 207 861 €. Pour la section investissement des dépenses à hauteur de 727 462 € et des recettes à hauteur de 723 977 €. Et pour la section fonctionnement, des dépenses à hauteur de 1 068 261 € et des recettes à hauteur de 1 279 607 €. Nous avons en « restes à réaliser (RAR) » (dépenses engagées l'année précédente et non encore soldées) 241 881 € et en recettes 228 532 €.

Comptes eau & assainissement

De même, regardons les comptes 2011 pour l'eau et l'assainissement. Les dépenses d'exploitation ont été de 223 104 € et les recettes de 303 421 € soit un excédent de fonctionnement de 80 317€.



Les dépenses d'investissement ont été 175 903 € pour des recettes de 172 532 € soit un résultat négatif de 3 371 € compensé par le report des années antérieures à hauteur de 88 744 €.



Budget 2012

Budget communal

Le budget de fonctionnement communal pour 2012 s'élève à 1 138 013 €.

Dépenses Fonctionnement	Réalisé 2011	Budget 2012
Frais généraux	348 189 €	390 307 €
Frais de personnel	469 931 €	501 032 €
Autres charges	220 376 €	222 244 €
Charges financières, exceptionnelles et opération d'ordre	29 790 €	24 431 €
TOTAL	1 068 286€	1 138 014€

Recettes Fonctionnement	Réalisé 2011	Budget 2012
Produits Services	158 158 €	74 937 €
Impôts / Taxes	631 471 €	620 326 €
Dotations et Participations	457 294 €	418 307 €
Autres Produits	32 684 €	15 511 €
SOUS-TOTAL	1 279 607€	1 129 081€
Résultat reporté	96 618 €	8 932 €
TOTAL	1 376 225 €	1 138 013€

L'équipe du Conseil Municipal a décidé de maintenir en 2012 les taux d'imposition sous sa responsabilité au niveau de 2011 (et donc de 2010). Les impôts locaux seront donc constants en 2012 à valeur locative constante. Bien que soumis à des dépenses croissantes, le Conseil Municipal n'a pas souhaité pénaliser les habitants de Revel.

Les taux pour 2012 sont donc:

- Taxe Habitation: 11.38%

- Taxe Foncier Bâti: 21.01%
- Taxe Foncier Non Bâti: 63.45%

Parmi les dépenses, il est à souligner que le budget communal subventionne le budget eau & assainissement de 104 700 €. La subvention pour les actions du CCAS est de 21 413 €.

Vous trouverez dans l'article consacré aux travaux, la liste des principaux dossiers qui seront traités cette année.

Budget Eau & Assainissement

Le budget de fonctionnement pour l'eau et l'assainissement en 2012 s'élève à €

Du fait de la mise en place du SPANC, nous constatons une augmentation du budget global.

Dépenses Fonctionnement	Réalisé 2011	Budget 2012
Frais généraux	53 584 €	92 065 €
Frais de personnel	39 707 €	40 000 €
Charges financières ou exceptionnelles	43 746 €	39 150 €
Dépenses d'ordre	86 026 €	132 653 €
TOTAL	223 063 €	303 868 €

Recettes Fonctionnement	Réalisé 2011	Budget 2012
Produits Services	161 414 €	164 736 €
Subventions	4 802 €	2 500 €
Subvention Communale	104 700 €	104 700 €
Opération d'ordre	31 932 €	31 932 €
TOTAL	302 848 €	303 868 €

En conclusions

Nous constatons une bonne maîtrise de notre budget. Toutefois, lors de la réalisation de notre budget prévisionnel, nous devons faire face à des recettes en partie aléatoires nous conduisant à la plus grande prudence. Cette contrainte a pour conséquence de générer un excédent qui nous permet d'assumer les besoins de la commune sans pour autant augmenter les impôts cette année encore.

La commission finance

La vie municipale

Urbanisme

Permis de Construire

-  BLACHON Hervé, Les Faures, terrasse refusée
-  ROSSI Raphaël et POTIER Cathy, La Bourgeat, modifications accordées
-  CORBET Christophe, Les Faures, modifications accordées
-  DONDEY, Les Contamines, extension accordée

Déclaration Préalable

-  BERNARD Aimé, Charrières Neuves, pose d'une fenêtre de toit accordée
-  BANCHET Roger, L'Enclos, Création d'un abri de voiture accordée
-  BALASSO Anne-Marie, Les Faures, Réfection de la toiture du four à l'identique accordée

-  MURAZ Maurice, Le Sauteret, réfection de la toiture accordée
-  GIACOMINI Céline et MEYGRET Eric, les Guimets, création d'une terrasse en bois et transformation d'une fenêtre en porte d'accès à la cave accordée
-  SPIELMANN Audrey, Le Soubon, fermeture d'une partie de la terrasse accordée
-  GIROUD Olimpia, La Bourgeat, détachement d'un terrain accordé

Certificats d'Urbanisme

-  DEVIENNE Caroline, les Contamines
-  SCP Bruno ESCALLIER, L'Enclos
-  SCP Bruno ESCALLIER, La Bourgeat
-  Immobilière MONCENIS, Les Jacquets
-  Maître MOREAU - Notaire, Les Molettes
-  Maître CASTETS - Notaire, Les Molettes

Transport scolaire

Le dernier Revel Dialogue faisait écho d'une décision du Conseil Général de modifier son offre de transport scolaire.

Certaines communes et notamment les communes rurales se sont élevées contre cette décision et ont tenté une négociation avec le Conseil Général.

A ce jour les négociations sont au point mort et le système de transport payant avec un coût selon la zone d'habitation est pour l'instant maintenu.



Pour mémoire, le coût annuel initialement proposé pour un lycéen ou collégien allait de 20 à 216 € en fonction du coefficient familial.

CCAS

La galette des rois du CCAS

Un moment d'échange...

Par un joli mercredi de janvier, nous nous sommes retrouvés avec les personnes âgées de Revel à la salle de l'Oursière. Le CCAS les invitait pour un moment de discussion autour de ce qui s'était fait en 2011 sur la commune, et sur ce qui était au programme de 2012.

L'occasion de revenir sur les moments forts portés par les commissions travaux, eaux, services à la population, intercommunalité ... Rencontre aussi pour entendre ce qui inquiète les habitants, ce qui les interroge, ce qu'ils veulent que l'on entreprenne.

...Pour finir en chansons

Après ce moment de dialogue avec quelques représentants du CCAS : Bernard Michon, Hélène Boussant, Thierry Mazille et Mireille Berthuin, nous avons partagé un chaleureux répertoire de chansons.

Jean Mimi était à l'accordéon et nous a fait chanter des airs connus. De la Madelon, en passant par Brassens, l'étoile des neiges, des bourrés paysannes ou Fugain, nous avons tous entonné son répertoire. Une petite pause galette plus tard, nous continuions en toute fin d'après-midi à pousser la chanson. Certains se sont même risqués à quelques pas de danse.

Merci à tous pour votre participation à cette chaleureuse ambiance.



Le 6 juin rendez-vous pour déjeuner à la maison Guimet

Le 6 juin à midi, le CCAS invite tous les Revélois de 80 ans ou plus à partager un repas, passer un bon moment et pourquoi pas entonner des airs d'hier et d'aujourd'hui.

Nous vous accueillerons dans la nouvelle maison Guimet, ce qui donnera à certains l'occasion de la visiter.

Les personnes qui le souhaitent pourront venir accompagnées d'un membre de leur famille, d'un ami ou d'un auxiliaire de vie. Nous vous proposons aussi de venir vous chercher et de vous ramener chez vous.

Le CCAS a adressé un courrier à chaque personne concernée auquel nous vous demandons de répondre par courrier ou téléphone auprès du secrétariat de la mairie d'ici au 11 mai, pour que nous puissions au mieux organiser cette manifestation.

Nous comptons sur vous tous.

Pour le CCAS,
Mireille Berthuin

Travaux

Le budget est voté...

Les chantiers dont nous vous parlions dans le précédent RD n'ont pas encore tous été achevés. En effet, les conséquences du froid hivernal (fuites d'eau, gel de compteurs ou même dans les réservoirs...) ont fortement mobilisé les services techniques. Les aménagements de l'espace Guimet et du cimetière seront terminés dès que possible. En parallèle, d'autres travaux d'entretien courant tel que le curage des fossés seront repris ce printemps.

Par ailleurs, ce premier trimestre demeure toujours un temps de travail important afin d'élaborer le budget et de planifier les travaux pour l'année en cours. La priorité cette année est donnée à la réfection de certaines voiries en améliorant la gestion des eaux pluviales.

D'autres travaux seront réalisés :

Eclairage public

Il a été décidé que l'éclairage public serait éteint entre 23 et 6 heures. Pour cela, des horloges doivent être installées au bourg et à La Bourgeat. Par ailleurs une demande de subvention a été faite auprès de l'ADEME et du SE 38 pour changer l'ensemble des luminaires de la commune. Le but de ces travaux est la réduction de la consommation électrique mais également d'optimiser l'éclairage qui aujourd'hui éclaire autant le ciel que nos chemins.

Terrains de sports

Le terrain de foot sera ré-engazonné.

De nouvelles cages seront installées sur le terrain qui jouxte les services techniques. Elles permettront de pratiquer et le hand et le basket. Le marquage au sol sera également refait.

Pour que cet espace soit utilisé au maximum, veuillez à ne jamais y stationner durant les heures scolaires et le moins possible le reste du temps. Nous vous rappelons par ailleurs que cet espace est également une aire de retournement indispensable aux bus scolaires.

La commission travaux devra également mener à terme de nombreux autres dossiers (réfection des toitures de la cure et du bassin, réfection du beffroi de l'église, murs de soutènement,

cheminement piéton derrière le monument aux morts...). Des études sont en cours pour la rénovation de la cabane du Colon ou encore le réaménagement de la mairie qui devra tenir compte de l'accessibilité.

La municipalité a autorisé le ROC VTT à aménager une piste de « pumptrack » derrière la grange Guimet.



Nous veillerons à la juste utilisation de ce nouvel espace qui est strictement réservé aux vélos. Par ailleurs, nous demandons aux vététistes qui s'y rendent d'être extrêmement prudents puisque l'espace Guimet accueille de nombreux enfants et notamment dans le cadre de la garderie périscolaire.

La commission travaux

Au fil de l'eau

et de l'assainissement

Réfection du réseau d'eau potable

Le projet de réfection du réseau d'eau potable de la commune suit son cours avec, comme chaque année, la sélection des tronçons les plus prioritaires. La société Alp'Etudes a été retenue pour assurer la maîtrise d'œuvre du projet concernant les secteurs : huilerie / monument aux morts, Le Cornet, Le Mont / la Sarazine.

La consultation des entreprises est en cours pour un choix final d'ici la fin mai. En fonction du montant des travaux des différents lots, la décision sera prise de réaliser tout ou partie des travaux cet été.

Le Spanc

Nous travaillons avec la société Nicot à la mise en place des contrôles à effectuer cette année. Ce dossier, qui nous est imposé par la législation, demande du travail très important autant à l'équipe municipale qu'aux salariés de la commune. Nous restons cependant particulièrement attentifs aux inquiétudes que ces contrôles peuvent générer pour certains administrés.

CR des conseils municipaux

Conseil du 06/02/2012

Présents: Mireille BERTHUIN ; Coralie BOURDELAIN ; Guillaume CAPRON ; Hélène FANET ; Sylvaine LADAKIS ; Thierry MAZILLE ; Bernard MICHON ; Patrick MIGNOT ; Olivier THIZY

Absents : Dominique MAILLET ; Vincent PELLETIER

Procuration : Laurence LEROUX à Thierry MAZILLE

Secrétaire de séance : Mireille BERTHUIN

RENOUVELLEMENT DE LA CERTIFICATION PEFC DE LA FORET COMMUNALE

Le conseil municipal décide à l'unanimité de ré-adhérer au processus de certification PEFC de la forêt communale.

DESIGNATION DE L'AVOCAT POUR SAISIE DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF POUR LE DOSSIER ESPACE ENFANCE

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal les nombreux problèmes rencontrés depuis la mise en service du bâtiment Espace Enfance, notamment pour tout ce qui concerne la pompe à chaleur, la ventilation double flux et tous les désordres constatés sur ce bâtiment.

A l'unanimité, le conseil municipal autorise M. le Maire à prendre l'avocat proposé par l'assureur pour défendre les intérêts de la commune et à engager une procédure auprès du Tribunal Administratif.

DESIGNATION DES DELEGUES DU NOUVEAU SYNDICAT DU COLLEGE DE DOMENE

Les statuts du syndicat mixte ont été revus pour prendre en compte le transfert de compétence de la commune de Revel vers la Communauté de Communes du Grésivaudan.

Il est donc demandé au conseil municipal de procéder de nouveau à l'élection des membres du Syndicat.

Sont élus à l'unanimité :

Titulaires	Suppléants
Coralie BOURDELAIN	Guillaume CAPRON
Hélène FANET	Bernard MICHON

DEMANDE DE SUBVENTION CONTRAT NATURA 2000 (3EME ANNEE)

Après délibération, le conseil municipal approuve à l'unanimité l'embauche pour la 3ème année à mi-temps d'un animateur lié au DOCOB du site Natura 2000 situé sur 3 communes : Revel, St Martin d'Uriage et Chamrousse.

Le coût total est de 25.948€ et est subventionné à 100% selon les modalités suivantes :

- État : 50 %
- UE : 50 %

DEMANDE DE SUBVENTION ECLAIRAGE PUBLIC

Suite à la décision prise en conseil municipal le 28 septembre dernier de diminuer le temps d'éclairage public, il est proposé d'installer des horloges astronomiques sur les coffrets électriques de La Bourgeat et du Bourg.

Après délibération, le conseil municipal autorise, à l'unanimité, M. le Maire à effectuer une demande de subvention auprès du Syndicat des Energies du Département de l'Isère, avec autorisation d'achat préalable à la décision.

L'estimation du coût des travaux est de 800 euros H.T.

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF

Le changement de grade d'un agent nécessite la création d'un poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe et l'abandon du poste occupé précédemment.

Depuis la création du poste (service comptabilité), la charge de travail de l'agent a augmenté de façon progressive et Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'augmenter le nombre d'heures hebdomadaires de ce poste et de le passer à 27 heures.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité, le nouveau tableau des emplois à compter du 1er février 2012.

Conseil du 27/03/2012

Présents: Mireille BERTHUIN ; Coralie BOURDELAIN ; Guillaume CAPRON ; Hélène FANET ; Sylvaine LADAKIS ; Dominique MAILLET ; Bernard MICHON ; Patrick MIGNOT ; Vincent PELLETIER

Absents : NEANT

Procuration : Laurence LEROUX à Hélène FANET ; Thierry MAZILLE à Coralie BOURDELAIN ; Olivier THIZY à Mireille BERTHUIN

Secrétaire de séance : Guillaume CAPRON

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2011 DU BUDGET PRINCIPAL

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2011 du budget principal ; excédent d'investissement : 281.810,62 € et excédent de fonctionnement : 307.964,92 € soit un ensemble de 589.775,54 €

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2011 DU SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2011 du budget du service eau et assainissement ; excédent d'investissement : 85.373,05 € et excédent de fonctionnement : 80.317,29 € soit un ensemble de 165.690,34 €

VOTE DES COMPTES DE GESTION 2011 DE LA TRESORERIE DE DOMENE

Le conseil municipal déclare à l'unanimité que les comptes de gestion 2011 du budget communal et du budget eau et assainissement dressés par le receveur, visés et certifiés conforme par le Maire, n'appelle aucune observation

AFFECTATION DES RESULTATS DU BUDGET PRINCIPAL

Le conseil municipal affecte comme suit à l'unanimité les résultats du compte administratif 2011 du budget principal :

Affectation en réserve d'investissement : 399.032,92 €

Report en fonctionnement : 8.932,00 €

AFFECTATION DES RESULTATS DU BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal affecte comme suit à l'unanimité les résultats du compte administratif 2011 du service eau et assainissement :

Affectation en réserve d'investissement : 80.317,29 €

VOTE DES TAXES

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas modifier les taux des taxes directes locales pour 2012 :

	2012
Taxe d'habitation	11.38 %
Foncier Bâti	21.01 %
Foncier non Bâti	63.45 %

VOTE DU BUDGET COMMUNAL

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget principal communal 2012.

Fonctionnement :

Dépenses/recettes : 1.138.013 euros

Investissement :

Dépenses : 649.873 euros

Recettes : 937.404 euros

VOTE DU BUDGET DU SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget du service eau et assainissement 2012.

Exploitation : 303.868 euros

Investissement : 309.627 euros

APPROBATION DU DOSSIER POUR TRAVAUX SUR LE SITE NATURA 2000

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet de travaux d'ouverture d'espace.

Ces travaux s'étaleront sur 3 années avec un financement total de 39.814,84 TTC

Subvention état/Europe 80% = 31 851,87

Autofinancement 20% = 7 962,97

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le projet de contrat Natura 2000, autorise à l'unanimité M. le maire à signer le contrat correspondant et toutes pièces relatives à ce dossier.

DESIGNATION DU DELEGUE TITULAIRE AU COMITE DE PROGRAMMATION BELLEDONNE

Suite à la prise de présidence du comité de programmation Leader géré par l'Espace Belledonne par Monsieur le Maire, il convient de désigner un nouveau délégué au sein du conseil municipal. Le conseil municipal approuve à l'unanimité la candidature d'Hélène FANET.

CREATION D'UNE REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF POUR LE CONTROLE DES INSTALLATIONS EXISTANTES ET MODIFICATION DE LA DELIBERATION CONCERNANT LES INSTALLATIONS NEUVES ET LES CAS DE VENTE.

Monsieur le Maire propose :

- de créer une redevance d'assainissement non collectif pour le contrôle des installations existantes dont le montant est ainsi fixé à 95 euros HT.
- de modifier la délibération du 28 septembre 2011 définissant le tarif du contrôle des installations neuves et des diagnostics en cas de vente :
 - pour les installations neuves : 150 euros HT.
 - pour les diagnostics en cas de vente : 150 euros HT.

Après délibération, le conseil municipal accepte à l'unanimité ces propositions.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR CONTROLE DES ASSAINISSEMENTS NON COLLECTIFS

Après délibération, le conseil municipal charge à l'unanimité M. le Maire de demander toute aide auprès du Conseil Général de l'Isère et à l'Agence de l'Eau, visant à financer une partie du montant des diagnostics des assainissements non collectifs.

TARIF COTISATION BIBLIOTHEQUE

Le tarif de la cotisation pour la bibliothèque municipale n'a pas été augmenté depuis 2001. Il est le plus bas du réseau des bibliothèques auxquelles les revéolois ont accès. Il est proposé que la cotisation soit de 10 € à compter de Janvier 2013.

Après délibération, le conseil municipal accepte à l'unanimité cette augmentation.

REMISE GRACIEUSE DE PENALITES

Une demande de remise gracieuse a été transmise par le centre des finances publiques

de Grenoble Amendes et Produits Divers. Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur cette demande dont le montant total de pénalités s'élève à 21 €.

Après délibération, le conseil municipal accepte à l'unanimité cette demande de remise gracieuse.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR GROSSES REPARATIONS SUR ROUTES COMMUNALES

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à demander l'aide financière du conseil général de l'Isère et l'autorise à commencer les travaux avant l'obtention de la subvention.

Les travaux de voiries au budget 2012 s'élèvent à 81.625 euros.

AUTORISATION DU MAIRE A SIGNER UNE CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION DE L'ISERE POUR LE REMPLACEMENT D'UN AGENT

La Mairie de Revel doit, dans certains cas, faire face rapidement à des remplacements d'agents titulaires indisponibles ou peut avoir besoin de compétences spécifiques.

Considérant qu'il est difficile de recruter directement les personnes qualifiées, il est proposé au conseil municipal de recourir au service de remplacement du Centre de Gestion de l'Isère chaque fois que cela est nécessaire, afin de respecter le maintien du service public.

Après délibération, le conseil municipal accepte cette proposition à l'unanimité et autorise Mr le Maire à signer les conventions et les éventuels avenants permettant de faire appel au service « remplacement » du Centre de Gestion de l'Isère.



Le banc tant attendu de l'espace Guimet

Service Animation Jeunes

Les vacances de février

Animations jeunes 11-17 ans, une semaine dynamique!

Nous avons débuté la semaine avec un stage neige de 3 jours à Chamrousse encadré par Antoine Bouvier. Le groupe de Revel a rejoint les jeunes de la communauté de communes pour 3 jours intenses. Au total : 11 jeunes ont pu participer.

Lundi : journée luge avec entraînement le matin sur un chemin de raquette puis l'après midi descente de Recoil aux Seiglières. Super !

Mardi matin : Biathlon, course et relais par équipe avec tir à la carabine laser. Intense!

L'après midi airboard (luge gonflable) : entraînement sur piste puis descentes sur chemin de raquettes.

Mercredi : Après une matinée glisse à la patinoire de Chamrousse, dernier rendez-vous pour une après midi construction d'igloos et bataille (jeu du drapeau, stratégie...).

3 jours intenses, sous un super soleil, avec de la bonne neige... Les jeunes seront unanimement d'accord : A REFAIRE !!!

Jeudi : on se détend avec une séance de cinéma en 3D : 8 jeunes se sont retrouvés pour visionner « Voyage au centre de la terre ».

Vendredi à l'Espace Guimet : les jeunes de Revel (9), de Saint-Martin d'Uriage et de la communauté de communes se sont retrouvés pour 1 journée gourmande et amusante. 25 jeunes se sont rencontrés à travers toutes sortes de jeux : Maxi flizzer, Billard japonais, Carom, Sjoelback, Tivoli, Degome, Paletanque, Catane, Crazy Kick, Saboteur, baby-foot... et par petits groupes nous avons cuisiné des crêpes salées et sucrées! Une belle journée!

Saison de ski 2012

Ski du mercredi (pour les primaires)

30 enfants ont pu profiter de cette belle saison de ski. Au total, 9 sorties ont pu être réalisées dont 2 à la journée (1 pour compenser la sortie annulée) dans la station des 7 Laux et une autre dans la station de Courchevel). Les enfants ont

pu, pour ceux qui le souhaitent passer les tests de l'école de ski. Sur 14 enfants, 12 ont réussi les tests.



Encore MERCI à l'équipe des 22 bénévoles du mercredi, toujours motivés pour accompagner les enfants!

Ski du samedi (collégiens, lycéens)

18 jeunes de moins de 14 ans et 28 jeunes de plus de 14 ans ont profité du ski du samedi. Au total 8 sorties ont été réalisées dont 2 à la journée dans les belles stations des 2 Alpes et de L'Alpe d'Huez. Malgré les annulations répétées dues au froid en février, nous avons eu une belle saison.

Un grand MERCI également aux 21 bénévoles du samedi sans qui ces sorties ne pourraient avoir lieu!

Activités extra-scolaires 11-17 ans

Vendredi 20 janvier, 4 jeunes Revélois ont rencontré les jeunes de la communauté de communes pour participer à l'élaboration du séjour d'été intercommunale pour les 14-17 ans. La destination choisie est le Maroc. Le séjour se déroulera du 9 au 18 juillet 2012. Le séjour est COMPLET.

Seule une jeune est venue à la cérémonie de remise des diplômes PSC1 (Prévention et Secours civiques de niveau1) suite à la formation organisée à Revel en automne dernier.

Vendredi 2 mars, 1 jeune revélois et les jeunes de la communauté de communes se sont retrouvés pour organiser un séjour 14-17 ans du 20 au 28 juillet. Les jeunes souhaitent aller sur la côte Atlantique pour faire du surf !

Et le vendredi 16 mars, c'est au tour des 11-14 ans de préparer leur séjour d'été... et ils sont motivés ! 20 jeunes se sont retrouvés à l'Espace Guimet pour échanger leurs idées! Après des destinations très originales, exotiques ou farfelues... les jeunes se sont mis d'accord pour partir à Sault dans le Vaucluse pratiquer un bon nombre d'activités nautiques et à sensations. Le séjour se déroulera du 7 au 15 juillet.

La prochaine réunion de préparation de ces camps aura lieu mardi 17 avril.

Vous recevrez après les vacances de printemps, le Bulletin des jeunes avec toutes les informations concernant ces camps, les dates et les modalités d'inscription.

Les vacances de printemps

Accueil de loisirs Scoubidou (6-11 ans)

Le centre a ouvert ses portes du 10 au 13 avril, réunissant 19 inscrits. En moyenne, nous avons accueilli une quinzaine d'enfants par jour. Le nombre de journée enfants est de 61. C'est moins que d'habitude.



Les enfants ont pu participer au stage escalade les mardi et jeudi matin sur le mur mobile de Profession Sport 38. La sortie sur site naturel a dû malheureusement être annulée à cause des conditions météo.

Mercredi, nous avons tenté une sortie au parc de Vizille avec pour commencer une visite guidée du musée de la Révolution Française qui a beaucoup plu aux enfants qui étaient calmes,



concentrés, intéressés et connaisseurs (pour les plus grands).

Après un pique-nique animé entre cygnes, oies, canards et autres volatiles, nous avons finalement profité d'une belle journée avec : fresbee, jeu du loup garou, foot, visite (pour quelques uns) du parc animalier et jeux...



L'atelier « Quand la BD s'anime » animé par Joé Rimet a remporté un franc succès avec 12 participants. Les enfants se sont amusés à écrire un scénario, (un peu dur pour les plus petits), créer des personnages en pâte à modeler et les faire vivre afin de créer un petit film d'animation qui dure 26 secondes ! Une belle réussite! Ils se sont essayés au procédé de pixillation et ont créé 3 séquences rigolotes où un enfant vole et disparaît, un autre se prend une fenêtre ou encore tombe dans une poubelle... Difficile à imaginer, c'est pourquoi, nous avons organisé une séance visionnage et un goûter vendredi 13 pour les parents, au centre de loisirs. Belle façon de terminer le centre !

Les enfants qui le souhaitent ont profité une nouvelle fois de la bibliothèque.

Les animateurs ont proposé un choix varié d'animations : bataille navale, cuisine, jeux extérieurs en tout genre, promenade dans Revel, réalisation de fresque nature, peinture, tournoi de baby-foot, thèque... Merci à Héloïse et Rémy pour leur travail.



Animations jeunes 11-17 ans

L'activité parapente qui a suscité un tel engouement a malheureusement dû être annulée à cause des conditions météo.

Mardi 17 : La matinée était consacrée aux camps : 3 réunions se tenaient en même temps : suite des préparations du séjour au Maroc, du séjour semi itinérant pour les 14-17 ans et du séjour pour les 11-17 ans. 20 jeunes revélois sont venus pour avancer dans leur projet de vacances. Ils ont été rejoints par 7 Chamroussiens et 8 jeunes de la communauté de communes du Grésivaudan. Vous aurez toutes les informations nécessaires sur ces séjours dans le prochain Bulletin des Jeunes.

Mercredi : la journée a été annulée par manque d'inscrit.

Jeudi : la météo s'acharne, l'accrobranche a été



annulée. Nous sommes donc allés faire 2h d'escalade à Espace Verticale, puis pique-nique et jeux l'après midi à Revel.

Vendredi : L'atelier « Quand la BD s'anime » a réuni 3 revélois et 7 jeunes de la communauté de communes. Les jeunes ont ainsi pu créer un petit film d'animation à partir de personnages créés en pâte à modeler. Beau travail !

Vers les vacances d'été

Accueil de loisirs Scoubidou 6-11 ans

Le centre de loisirs pourra accueillir vos enfants à partir de 6 ans jusqu'à 11 ans (CP-6ème) du vendredi 6 au vendredi 27 juillet.

Des stages et des sorties seront organisées.

Les inscriptions pour le centre de loisirs auront lieu début juin, au bureau du service animation à la mairie. Les brochures contenant le programme et toutes les informations utiles seront distribuées à vos enfants à l'école. Vous trouverez ces informations dans les prochaines brèves et sur le site de Revel, rubrique animation.

Afin de pouvoir organiser les activités du centre de loisirs, il est important de respecter les dates d'inscription et de fournir tous les documents requis avant le début du centre.

Coup de Pouce Sympa pour Projet Sympa - Départ Autonome

Retrait des dossiers pour projets :

Si tu as entre 16 et 20 ans et que tu souhaites partir en vacances avec un ou plusieurs amis, par vos propres moyens, tu peux bénéficier de l'aide « Coup de Pouce Sympa pour Projet Sympa ». Cette aide peut-être de 2 types : une aide pour monter le projet (recherche d'hébergement, de transport...) et une aide financière. La demande d'aide financière se fait par l'intermédiaire d'un petit dossier de présentation du projet « Carnet de route » disponible au service animation ou sur le site de Revel, rubrique Animation. Les dossiers pour les départs d'été doivent être retournés à la mairie AVANT LE 17 JUIN, dernier délai.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le Service Animation au

04 76 89 86 00 ou 06 87 71 53 04

service-animation@revel-belledonne.com

Nos petites entreprises

Non, le cocon Revelois ne ramollit pas nos jeunes et ne leur donne pas l'envie de pantoufler.

Deux exemples encore de jeunes qui ont grandi à Revel, commencé leur activité professionnelle en entreprise et décidé quelques années plus tard de prendre leur destin en main en créant ou reprenant une entreprise.

Une offre de services qui s'élargit encore pour les Revelois se lançant dans un projet de construction ou de rénovation.

Kevin, installation de cuisines, salles de bain, et plus encore

Avec un père ayant lui-même construit sa maison, chez les David, on apprend tout petit à tenir un outil et à bien s'en servir. Le choix d'une carrière s'en trouve un peu facilité.

Kevin a suivi la filière CAP, BEP et Bac Pro en électrotechnique. Pendant 8 ans, il travaille dans divers domaines dont la pose de panneaux solaires.

Fin 2011, il saisit une opportunité en reprenant l'activité de son cousin Michel DAVID déjà installé à Revel.

L'activité « historique » de la société, c'est l'installation et la vente de cuisines, salles de bain et parquets. Après 8 ans d'activité dans divers domaines autour de l'aménagement de la maison, forcément on sait un peu tout faire. Kevin saura donc mener à bien l'ensemble de vos travaux d'aménagement de la maison avec notamment la plomberie et la peinture.

Pour l'instant, Kevin mène des chantiers dans tout l'Isère et la Savoie mais se fera une joie d'intervenir sur Revel.

SARL DAVID

AMÉNAGEMENT D'INTERIEUR

Réalisation de cuisine, salle de bains et placard

Plomberie, électricité, peinture

Pose de parquet, plaque de plâtre
Lambris pvc, porte coulissante ...

251 rue Lamartine 38420 Le Versoud

TEL: 06 08 71 69 66
sarl-david@hotmail.fr

Stéphane, Charpentier menuisier

Un père bricoleur, ça donne des idées, et une enfance Revéloise au grand air de Revel, ça ne donne pas envie de s'enfermer dans un bureau.

CAP de Menuiserie et Charpente en poche, Stéphane s'engage dans une SCOP (Société Coopérative de Production) dans laquelle il devient associé. Pendant 6 ans, il enchaîne les chantiers les plus divers et apprend le métier. Petit à petit, germe cependant l'envie de gérer sa propre activité. En décembre dernier, à 26 ans, Stéphane se lance dans l'aventure et crée sa propre société.

« Toit et Bois » comme son nom l'indique est spécialisé dans la menuiserie, la charpente, la couverture et plus généralement les métiers du bois avec l'agencement intérieur et extérieur, les parquets, et au besoin, la création et la fabrication de meubles.



Clairement, Stéphane ne va pas concurrencer les produits standards des grandes enseignes de l'ameublement. Son crédo à lui, c'est la personnalisation, l'adaptation au besoin du client et la petite touche d'originalité.

Le bouche à oreille fait son œuvre et le carnet de commandes se remplit avec notamment un chantier en cours sur Saint Jean le Vieux. Dans ce domaine, une certaine abondance ne nuit pas, et quel plaisir de travailler sur Revel !

La vie des associations

La vie de la cantine...

Le mois de mai pointe le bout de son nez et la fin d'année arrive à grand pas !

La vie de la cantine suit son cours avec les bons repas de Sylvie et la bonne ambiance qui règne tout les midis. Un grand merci à Sylvie, Christiane, Michelle, Mélanie, Edwige, Christine, Héloïse, Florence ... et Emilie qui permettent à nos enfants de passer de bons moments.

Sans oublier Edwige et Mélanie, qui sont toujours partantes pour encadrer des ateliers thématiques comme récemment la création de décorations de Pâques...

Nous préparons donc le rituel repas de fin d'année avec ambiance assurée que les enfants attendent tous !

N'oubliez pas le petit coup de fil à passer au 04.76.89.82.78 en cas de changement de planning de votre enfant. Un petit plus pour l'organisation des repas et le transfert entre l'école et la cantine !

Le bilan de cette année ? Un nombre d'enfants qui ne cesse d'augmenter, un changement d'organisation qui demande davantage de rigueur avec le fonctionnement de l'écoleet un avenir bien prometteur dans la gestion administrative de cette petite entreprise avec l'arrivée d'un logiciel qui fera gagner un temps très appréciable à notre équipe de bénévoles.

Ah oui j'oubliais ! Les menus vous sont communiqués sur le site web de Revel !

Et pour finir.....le coin du poète...

« La cantine »

La cantine, la cantoche

En rang par deux sinon vous ne rentrez pas !

Qu'est-ce qu'on mange aujourd'hui ?

« Que du bon ! » dirait Sylvie !,

Coquillettes et steak ?, je me délecte !

Berk ! Y'a du vert dans mon assiette !

Bœuf carottes, aller mange cocotte !

C'est dégueu y'a les garçons qui rotent !

Salsifis, épinards et choses bizarres

Des fois, vau mieux pas savoir.

Purée saucisses ou poulet frites,
M'dame, m'dame, on veut du rab !
Chouette, ce midi c'est petits pois
Je vais prendre ma revanche fais gaffe à toi !
Parties de billes, garçons contre filles.
Sardines à l'huile, haricots pleins de fils,
Salade de tomates, prends pas tout, patate !
Mange pas tout le pain après t'auras plus faim
Pommes de terre allo, c'est vachement rigolo !
Pommes, poires, bananes, vl'a le dessert
Glaces, flans ou bien compotes c'est super.
Il fait trop chaud, on fait une bataille d'eau !
ça suffit les enfants !, sylvie disait,
Puisque c'est comme ça, toi, toi et toi
Après le service vous aiderez à débarrasser !
Oh non on va louper la récré !
Tant pis on se poilera plus longtemps,
...A la cantoche !

le ROC propose

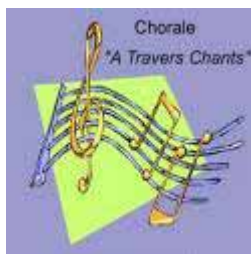
LA FETE DU SPORT

Espace GUIMET

- A partir de 14h00**
Début des activités : tyrolienne, course en sac, foot, volley, basket, course en famille...
Crêpes et boissons diverses
- Vers 19h00**
Pour clôturer cette après-midi sportive, grillades, buvette, boissons au profit de l'APE/AFR
- Vers 20h30...**
Immense spectacle de son et lumières du karaté et les 3zou4 en concert !!!

2 juin 2012

Chorale « A Travers Chants »



1^{er} juin à 20h15

Soirée musicale en l'église de Revel

En première partie : Concert de la chorale « A Travers Chants » de Revel.

Il s'agit du concert annuel des choristes revélois qui chanteront une partie de leur répertoire éclectique composé de chansons traditionnelles françaises et américaines, de sacré, de folk, de jazz, de tubes américains des années 60 et de bien d'autres encore.

En deuxième partie : Divertissement musical par « L'Ensemble Vibrations » de Poizat.

Il s'agit d'un groupe vocal mixte aimant la diversité des genres avec un répertoire s'étendant à toute cette variété : Jazzy américain (Gershwin, Kern...), musique sud-américaine (Piazzolla, Bonfá...), chants traditionnels du monde (maori, gitan, zoulou, indonésien...) ou variété (Beatles, Salvador, Ferrat, Nougaro...), et bien d'autres.

Pour en savoir plus, rendez-vous le 1^{er} juin en l'église de Revel.

Chanter est plaisir, détente, entretien du corps, séduction et charme ; en bref signes de vie. Alors venez vivre de bons moments à la chorale.

Contacts : Nicole Angelier (Présidente de la chorale) au 04 76 89 87 39

Email : chorale@revel-belledonne.com

ROC - Escalade

Stage printemps

Comme chaque année, le ROC propose 5 séances d'escalade sur site naturel. Les sorties auront lieu en 1/2 journée, les dimanche 3 juin et samedi 9, 16, 23 et 30 juin de 14H à 18H30.

Tout le matériel est fourni. Encadrement Yann LEFORT (Moniteur BE). Pour la plupart des sorties, le minibus de la mairie sera disponible. Activité à partir de 6 ans. Un certificat médical est demandé !



Contact : Eric DOMINICY 06.09.76.55.73
edominicy@gmail.com ou Yann LEFORT
ylefort@hotmail.fr 06.86.44.28.51



Raid de printemps

Comme chaque année pour les vacances de Printemps, le ROC VTT organisait son raid VTT, pour cette édition dans le pays Diois. Une fois n'est pas coutume, ce fut un raid rayonnant autour d'un seul gîte situé à Chatillon en Diois. Deux étapes au départ du gîte, 3 au départ de Die à 17km de là.

Dans le Diois, c'est un peu comme dans Belledonne : en quelques coups de pédales on prend tout de suite de la hauteur. Quelques 700m de montée et on accède à des sommets, de magnifiques chemins de crêtes et d'inoubliables panoramas, souvent à 360°. Sans monter très haut (1 360m maximum), nous avons même mis nos roues dans de la neige fraîche.

14 participants, moitié jeunes, moitié parents dont 5 Mamans qui assument faire du VTT avec les Jeunes, sans aller les chatouiller sur leurs spots de prédilection. Elles prennent du plaisir, comme tout le reste du groupe, à simplement rouler et le soir à partager ce moment de convivialité qu'est la soirée en gîte.

Pour plus de détails, rendez-vous sur le site "revel-belledonne/vtt".

Gilles Durville

3^{EME}
COUPE RHONE-ALPES
VELO TRIAL

Organisée par le **ROC VTT**

Avec la participation du Champion du Monde, Giacomo Coustellier

Dimanche 20 Mai

Lac de Freydières, Revel (38)

A PARTIR DE 8H30
INSCRIPTION ET BUVETTE SUR PLACE

MANCHE TRIAL DU TRJV

MACHOT BOIS

ANNÉE DU BELLEDONNE

Boulangerie Giroud, Revel

www.isere.fr

CNDS

Revel Belledonne

INFOS : 06.72.93.71.20 - HTTP://WWW.REVEL-BELLEDONNE.COM/VTT/

Compétition Trial à Freydières

Il ne faut pas faire de l'élitisme mais on ne va pas non plus boudier notre plaisir de pouvoir admirer chez nous un champion du monde de sa spécialité.

Le dimanche 20 mai à Freydières, du poussin à l'élite, vous pourrez donc admirer ces funambules défier les lois de l'apesanteur sur leur vélo trial.

Une fois encore, équipe du ROC VTT oblige, vous trouverez sur place un buffet susceptible de vous remettre de vos émotions

ADMR Le Grand Colon

Souriez et faites sourire

Comment ? -

L'ADMR vous donne la solution : Venez rejoindre l'équipe de bénévoles proches des personnes en difficulté.

Vous connaissez un voisin, un parent, une personne âgée qui souhaite rester à domicile le plus longtemps possible.

L'ADMR apporte son aide, son soutien pour que ces personnes restent dans leur cadre de vie.

L'association du Balcon de Belledonne qui regroupe 6 villages, apporte aide et réconfort à environ 80 personnes et grâce à 8 salariées.

Mais savez-vous que cette association ne fonctionne que grâce à la présence de bénévoles, à leur dévouement et à leur volonté de ne pas abandonner toutes ces personnes qui leur font confiance .

Les tâches à accomplir par les bénévoles sont variées et enrichissantes.

Vous ne pouvez pas être indifférent en lisant ces lignes .

Nous vous demandons une heure de temps en temps pour offrir un sourire, une écoute, un peu de compagnie à nos personnes âgées et quelquefois isolées.

Vous voulez en savoir plus et sans engagement. Appelez Monique Bœuf (04 76 71 25 27) ou Nicole Angelier (04 76 89 87 39)

Pour bénéficier de nos services, contactez Suzanne Bec-Luca (responsable dossier) au 04 76 00 90 88.

Un geste, un sourire, c'est déjà beaucoup



Revel, maisons fleuries 2011

Comme cela avait été annoncé dans « Revel Dialogue », le Syndicat d'Initiative a organisé, au cours de l'été 2011, la 5^{ème} édition du concours des maisons fleuries à Revel.

Un jury, composé de Nicole BELIN, Solange BILLARD, Nicole MERLIER, Christian SAME a visité au cours de l'été 2011 (20 et 21 juillet), les quelques 34 hameaux ou lieux dits de la commune : de Beauregard à Freydières, de la Sarrazine à Pont Rajat, du Cafolens à la Tour, des Martinots aux Mollettes, rien ne lui a échappé !

Aux côtés des efforts déployés par les services techniques de la commune, Revel doit son accueil fleuri aux particuliers qui, sous des formes les plus diverses, en fonction de l'ensoleillement et de l'altitude, participent activement à cet embellissement.

C'est précisément pour les encourager que ce concours est reconduit annuellement.



Dépannages Informatique
Ivan MACHETTO
La Bourgeat - REVEL
04 76 89 85 66 / 06 31 91 17 15

Qu'on se rassure, aucun n'avait manifesté le désir d'y participer et le jury n'a fait que regarder, et souvent admirer, depuis la voie publique !

Sur proposition du jury, les membres du Syndicat d'Initiative ont décidé de mettre hors concours ceux qui ont reçu le 1er prix l'année précédente et de ne retenir que les trois 1ers ayant une note supérieure à 15/20.

Plusieurs catégories avaient été constituées et le jury eut parfois bien des difficultés à départager des maisons fleuries. Une nouveauté pour 2011: une catégorie "jardin potager" a été introduite.

Palmarès de l'édition 2011

- catégorie "maisons avec jardin très visible de la rue" :
 - o 1er prix : Sébastien GAYET (Les Roussets)
 - o 2ème prix ex aequo : Isabelle SOULBIEU (Le Soubon) et Gisèle COURBON-FUMAT (Les Guimets)
- catégorie "Balcons ou terrasses de maison sans jardin visible de la rue" :
 - o 1er prix : Eric BERNARD et Sylvie GIROUD (Les Guimets)
 - o 2ème prix : Fernand DIDIER-CHALUT (Le Bourg)
 - o 3ème prix : Aimée et Jacques GUILLOT (Le Cornet)

- catégorie "Valorisation de son environnement" :
 - o 1er prix : Anne-Marie BALASSO (Les Faures)
 - o 2ème prix : Maurice ENTRESSANGLE (Le Chenevas)
 - o 3ème prix ex aequo : Roger CHARREL (Beauregard) et Gisèle VIANNEY-LIAUD (Les Roussets)
- catégorie "Jardin potager visible depuis la rue" :
 - o 1er prix : Dominique et Philippe GUILBERT (Le Mont)
 - o 2ème prix : André et Chantal BERARD (L'Enclose)
 - o 3ème prix : Jean-Pierre BOUJARD (Pont Rajat)

Tous ont été conviés à la remise des prix le 4 avril dernier, à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle du Syndicat d'Initiative, en présence du maire, M. Bernard Michon (*notre photo*).

Rendez-vous à tous pour une nouvelle édition 2012.

Roger BANCHET

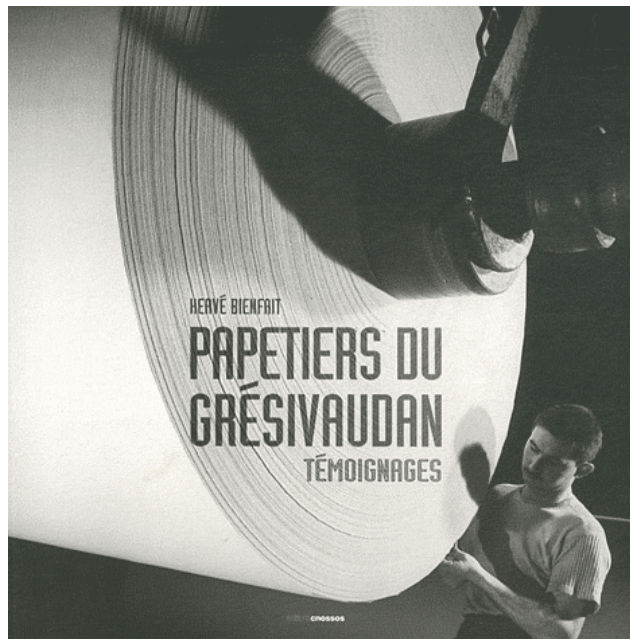


La vie revéloise

Coup de cœur... pour l'industrie papetière

« Vallée du Grésivaudan. Industrie papetière. » Ce panneau resté sur l'autoroute de Grenoble à Chambéry, une fois leurs usines fermées, a fait enrager ceux et celles qui s'expriment dans ce livre. En les écoutant, pourtant, c'est bien cela qui a marqué cette vallée de l'Isère et c'est un bel épisode de la grande histoire du papier dans le monde. Une année de rencontres passionnantes à Domène, Revel, Lancey (Villard-Bonnot), Brignoud, Pontcharra-sur-Bréda et Saint-Maximin ont abouti à cet ensemble de témoignages et de photos.

Pour rédiger ce livre sur l'industrie papetière dans le Grésivaudan, l'auteur, Hervé Bienfait à rencontré une multitude de personnes qui avaient travaillé « aux papètes ». A travers ce livre, on plonge dans le quotidien d'un métier, de la pâte à la feuille de papier. On découvre que cette industrie a induit de profonds déplacements, rassemblé des hommes et des familles, créé et organisé une conscience ouvrière, urbanisé la rive gauche de l'Isère et contribué dès ses débuts à la naissance de l'hydroélectricité. Et puis, à la fin du XX^e siècle, elle a périclité. La défense de ses nombreux emplois est devenue pour la vallée un combat. Celui-ci a été perdu. Aujourd'hui, la question est celle de la transmission de cette mémoire.



Vous trouverez facilement cet ouvrage au point presse à Domène.

Hervé BIENFAIT, originaire de Lille vit aujourd'hui dans la région grenobloise. Auteur de plusieurs romans, il a écrit d'autres livres de témoignages donnant la parole aux gens d'usine, à d'anciennes institutrices d'un territoire, des gens des quartiers ou d'autres au chômage :

- *Lustucru de Grenoble*, éd. Patrimoine en Isère,
- *Bouchayer & Viallet à Grenoble*, éd. Libris -
- *Villeneuve de Grenoble, la trentaine*, éd. Cnossos,
- *Rompre le silence, mémoires de chômeurs et précaires en Isère*, avec Michel Gasarian (photos) et l'association Gallo, éd. Musée dauphinois -
- *Ecoles en Diois*, éd. PUG.

Thierry MAZILLE

Revel, village de traditions, fête la Sainte Agathe

Le 19 février 2012 à la Salle Freydane

L'histoire de Ste. Agathe (vierge et martyre, connue grâce à une passion du Ve siècle) a été reprise par Jacques de Voragine dans la Légende Dorée.

Née au III^e siècle à Catane en Sicile, dans une famille noble, Agathe était d'une très grande beauté, elle honorait Dieu avec ferveur et lui avait ainsi consacré sa virginité. Quintien, proconsul de Sicile mais de basse extraction, souhaitait par-dessus tout l'épouser, pensant qu'il pourrait ainsi gagner en respect mais aussi jouir de la beauté et de la fortune d'une telle épouse.

Agathe ayant refusé ses avances, Quintien l'envoya dans un lupanar tenu par une certaine Aphrodisie qu'il chargea de lui faire accepter ce mariage et de renoncer à son Dieu. La tenancière ayant échoué, Quintien fit jeter Agathe en prison et la fit torturer. Son décès fut accompagné d'un tremblement de terre qui ébranla toute la ville.

Un an après sa mort, l'Etna entra en éruption, déversant un flot de lave en direction de Catane. Selon la légende, les habitants s'emparèrent du voile qui recouvrait la sépulture d'Agathe et le placèrent devant le feu qui s'arrêta aussitôt, épargnant ainsi la ville. Depuis, on invoque son nom pour se protéger des tremblements de terre et autres catastrophes.

Pour la 3e année consécutive grâce à Mmes Bernard Nicole - Robert Chantal - Giroud Michèle, nous avons pu fêter la Ste Agathe dans une ambiance très conviviale d'échanges et de bonne humeur.



Une très jolie table, superbement décorée, et colorée, nous attendait. Nous étions déjà dans l'ambiance.

Au programme, un menu de choix :

- 👍 Apéritifs divers et amuse-bouches.
- 👍 Salade composée.
- 👍 Civet de porcelet.
- 👍 Gratin dauphinois.
- 👍 Fromage blanc à la crème et /ou sec.
- 👍 Vacherin et son coulis de framboise.
- 👍 Café-infusion-thé etc.

Sans oublier
l'Orchestre animé

par Mylène et Jocelyne.



Après le repas, une tombola remporta un vif succès.

Un magnifique panier garni à gagner, des lots de consolation, bijoux fantaisieetc. Quelques pas de danse pour les plus vaillantes, et dégustation de bugnes, avec cidre, fruits...etc. Des volontaires au micro pour accompagner notre orchestre. Jeux de cartes pour d'autres.

S'il fallait donner une note aux organisatrices de cette journée, ce serait sans hésitation 10/10. Un grand bravo !

Je tiens particulièrement, et au nom de toutes les dames présentes (35 au total) ce jour là, à vous remercier vivement pour votre contribution à la réalisation de cette journée très réussie.

Suzanne Bec-Luca.





Autour du vote

Côté électeur, ce sont juste quelques minutes passées dans le bureau de vote, en l'occurrence la salle de l'Oursière, pour glisser un bulletin dans une enveloppe, insérer le tout dans l'urne et apposer une signature sur une liste d'émargement.

De l'autre côté de la table, côté assesseurs, scrutateurs, secrétaire, et président, c'est un peu plus long mais pas moins intéressant.

Petite visite du bureau de vote de Revel lors de ce 1^{er} tour des élections présidentielles

Pour les assesseurs, la journée est divisée en 4 créneaux de 2h30 chacun. Sur chaque créneau, une équipe de 4 assesseurs se répartit les tâches pour vérifier la carte d'électeur, la tamponner, vérifier la présence de l'électeur sur les listes, actionner le passage de l'enveloppe dans l'urne et enfin faire signer l'électeur.

7h45, la première équipe vient vérifier que le bureau installé la veille est bien en ordre. Petit café pour affuter sa concentration.

Quelques minutes avant 8h, un petit groupe d'habituels attend déjà l'ouverture des portes pour accomplir son devoir électoral.



Dès 8h et tout au long de la journée, seuls, en famille, en groupes, se succèdent les électeurs, alternant les périodes de calme et d'affluence. Certains votants n'habitent plus ou pas en permanence le village et l'élection est l'occasion de rencontres et discussions à la sortie du bureau. De bons moments de convivialité.

18h00, fermeture du bureau, les scrutateurs autrement dit les personnes qui dépouillent le vote entrent en lice. Première opération, ouverture de l'urne et préparation du dépouillement.

L'urne fermée par 2 serrures est donc ouverte et vidée sur les tables. Les enveloppes bleues contenant les bulletins sont comptées et regroupées dans de grandes enveloppes de 100 bulletins puis réparties sur 2 tables de dépouillement.



Le dépouillement peut alors commencer avec sur chaque table, une même procédure conduite par 7



scrutateurs :

- Un pour sortir le bulletin de l'enveloppe,
- Un pour déplier le bulletin,
- Un pour annoncer le candidat inscrit sur le bulletin,
- Deux postes avec pour chacun un qui note (une barre devant le nom du candidat) et un qui contrôle.

Chaque dizaine de votes atteinte par un candidat est annoncée par les scrutateurs qui notent. Les bulletins nul et blanc (enveloppe vide) sont comptabilisés séparément.

Une fois toutes les enveloppes vidées et les bulletins comptabilisés, petite séance de calcul, de vérification, de revérification. Les résultats sont enfin disponibles. Reste à la secrétaire à rédiger le procès verbal, au président à le signer puis à transmettre les chiffres par téléphone à la préfecture.

Environ 35 personnes présentes pour ce dépouillement du premier tour, en comptant les scrutateurs et les Revelois venus contrôler le processus ou simplement assister au dépouillement.

35 personnes bien studieuses et concentrées sur leur tâche et soucieuses d'éviter les erreurs.

Une expérience bien intéressante ouverte pour ce qui concerne les assesseurs à toute personne inscrite sur les listes électorales à Revel.

Dominique Maillet

L'habitat groupé, pour vivre en cohérence avec ses idées ?

L'habitat groupé, qu'est ce que c'est ?

(d'après le site Internet de l'association Les HabLeS, Habitats Isérois Libres et Solidaires : www.leshabiles.org)

L'habitat groupé c'est un projet collectif de logements porté par les habitants.

Ces habitants choisissent de mutualiser des finances (ce qui réduit aussi les coûts), des espaces (allant du plus collectif au plus intime), des services, du temps... pour créer un lieu de vie adapté et pérenne.

Les projets d'habitats groupés sont des initiatives originales et alternatives dans le contexte actuel de crise économique, immobilière et foncière. Ces projets cherchent à sortir des logiques spéculatives, et misent sur l'implication directe de chacun, les solidarités de voisinage et inter-générationnelle. Ils permettent en particulier :

d'apporter une réponse à des personnes désireuses de se réapproprier leur mode d'habitat,

de monter des opérations immobilières non-

spéculatives qui reposent sur la valeur d'usage de l'habitat,

de construire des projets qui limitent les besoins énergétiques et ont un faible impact sur l'environnement,

d'offrir des formes d'habitat avec une mutualisation de services.

Un projet sur Revel ?

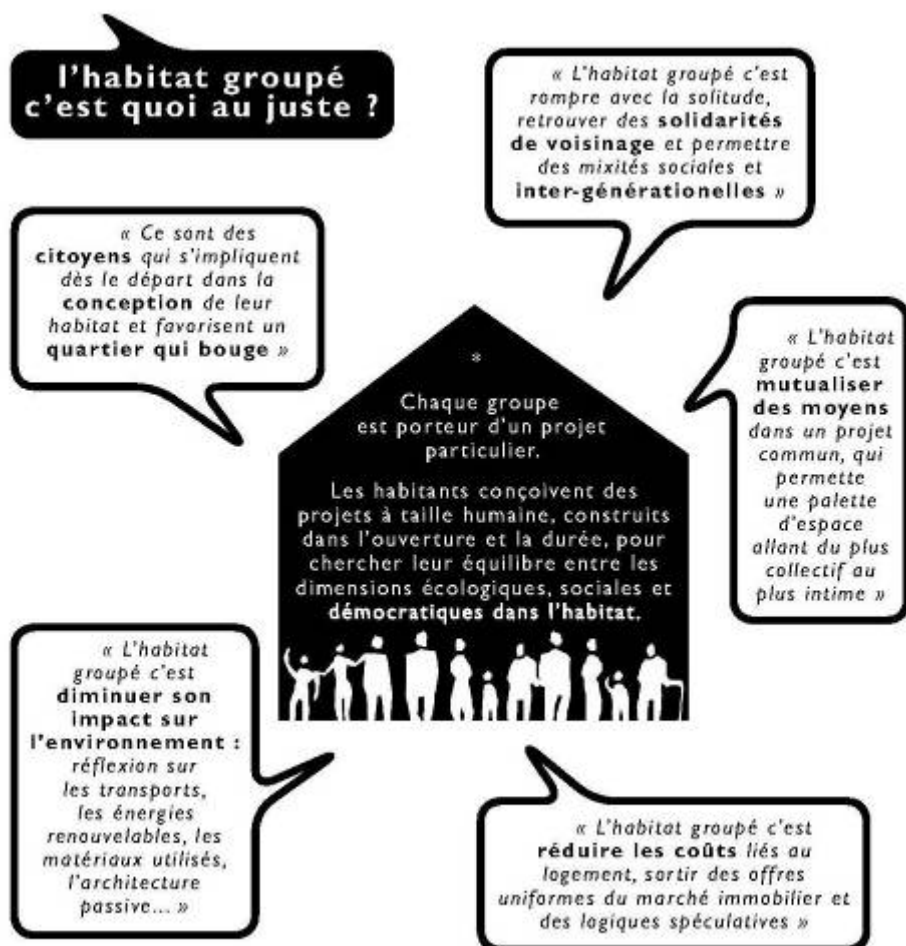
Habitants à Revel depuis quelques années, nous nous intéressons à la proposition de l'habitat groupé car cela nous semble une alternative de logement en cohérence avec nos valeurs : dynamique collective, solidarité, partage, respect de l'environnement...

Nous souhaitons dans un premier temps nous informer sur ce qu'est l'habitat groupé, les différentes formes que cela peut prendre, les projets déjà menés à Grenoble et environ...

Si vous souhaitez vous joindre à nous dans cette réflexion, n'hésitez pas à nous contacter !

Pour en savoir plus, l'association Les HabLeS, à Grenoble, accompagne des projets d'Habitat Groupé et informe sur le sujet : www.leshabiles.org

Matthieu, Céline (et Marin!) –
celine.bernigaud@gmail.com –
04.76.25.19.48



Centenaires revéloises

En mars 2012 Marthe Bernard a fêté ses 100 ans.

Sa famille lui avait préparé une belle fête, décoré une table de 50 personnes, confectionné un beau livret de photos, fait broder des serviettes, fabriqué des portes serviettes, fait venir un animateur, réalisé un arbre généalogique impressionnant, organisé un beau moment.

Marthe est née en 1912 et vit chez elle, au bourg de Revel.

En octobre dernier nous avons fêté les 100 ans de Léontine Dampne, qui habite à la résidence du Parc, à Domène. Sa famille lui avait aussi organisé une très belle fête.

Centenaires ... ils étaient 100 en 1900, ils sont 15 000 aujourd'hui en France. Ce sont essentiellement des femmes, et la moitié de ces personnes vivent à domicile. Cela s'explique car la longévité est souvent synonyme de « bien vieillir ». *« Il peut sembler étonnant que la vie à domicile soit encore fréquente à 100 ans, mais seule une minorité de personnes parviennent à atteindre cet âge et ce sont, évidemment, les plus en forme et donc les plus susceptibles de résider à domicile. »* (1)

Pour vivre chez soi il faut organiser autour de nos aînés des services qui leur permettent de bien vivre. Les soins à domicile sont indispensables : une personne aidante au lever, à la toilette, à l'habillage, au ménage, au coucher, à la prise des médicaments. Les auxiliaires de vie sont le lien quotidien, la personne avec qui on peut parler, se confier. Elles sont aussi celles qui redonnent du courage et apportent des nouvelles. A Revel l'ADMR permet d'organiser ce lien et les interventions auprès de nos aînés. D'autres personnes exercent également cette profession à titre d'indépendant sur la commune.

Les soins infirmiers et médicaux sont aussi importants. L'association AMSID, basée à Domène vient également régulièrement pour des soins et des accompagnements.

Depuis 3 ans des repas sont livrés à domicile sur la commune 3 fois par semaine. La variété, le

choix des menus, savoir que l'on peut compter sur ce service ponctuellement (retour d'hospitalisation) ou de façon continue est aussi un service en faveur du maintien à domicile.

Les personnes âgées ont également la possibilité d'avoir un abonnement à une télé-alarme. Cela rassure les personnes âgées comme les familles. En cas de chute ou de malaise, un appel vers un centre de secours est facilement accessible (port d'un bracelet au poignet, ou d'un appareil en collier autour du cou). Des dossiers sont disponibles en mairie.

L'implication des familles est dans tous les cas primordiale. La solidarité et l'entre aide des voisins, des amis est aussi un plus pour mieux vivre à domicile. A Revel nous avons plutôt de la chance de ce côté là. Nombreuses sont les personnes que nous voyons et qui nous le disent : leurs voisins viennent les voir, les dépannent, les amis se téléphonent, se donnent des nouvelles, se rencontrent. Les associations telles que l'ADMR ou Le Perlet sont également au cœur de ces réseaux de solidarité.

Nous souhaitons un bon anniversaire aux centenaires revéloises !

(1) http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1319#inter7

Mireille Berthuin



Joseph Peyraud

Joseph Peyraud nous a quitté. Il était âgé de 78 ans. Monsieur Peyraud était artisan en maçonnerie et charpente. Il a mené différents chantiers de construction ou de restauration notamment sur la commune de Revel, entre 1979 et 1994. Depuis son gendre a pris la relève de l'entreprise et continue la rénovation et l'amélioration de l'habitat local.

Joseph Peyraud et sa femme, ont passé de nombreuses vacances à restaurer leur maison des Geymonds. En 50 ans de vie commune, ils ont transformé cette maison de vacances en un endroit agréable à vivre, un lieu de vie pour toute la famille, les enfants puis les petits enfants.

Adieu à Jean Pierre

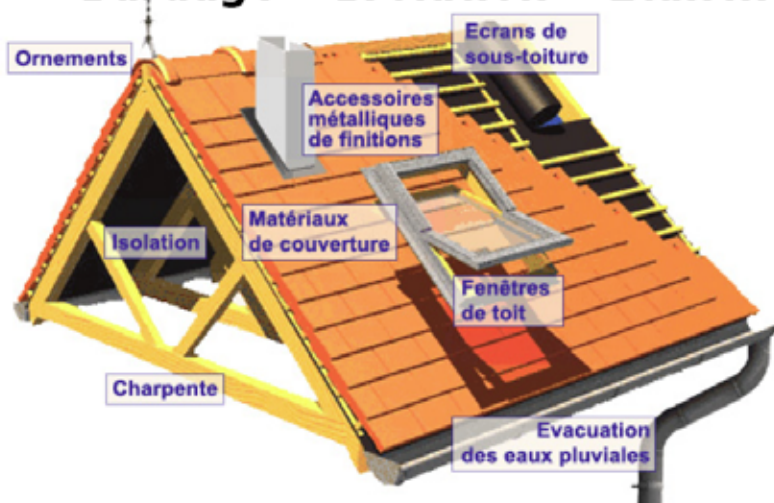
Jean Pierre Ancey s'est installé à Revel avec sa famille en 1986. Il a participé activement à la vie de la commune en tant que conseiller municipal de 1993 à 1995. Il a également accompagné les enfants du village lors des

sorties de ski du mercredi pendant de nombreuses années. Entre 2000 et 2007, il s'occupe de la gestion technique du refuge de la Pra au sein du CAF en collaboration avec les gardiens du refuge, Gérard et Odile Faure. Il s'investit beaucoup dans la paroisse en tant que trésorier, catéchiste pour les enfants, préparation et accompagnement des familles lors des funérailles. Il a toujours donné de son temps, très avenant et prêt à rendre service avec discrétion, modestie et générosité.

Très proche de la nature, ayant de grandes connaissances sur les champignons et l'apiculture, il aimait conseiller et transmettre sa passion aux autres. Il adorait crapahuter dans la montagne en ski de randonnée l'hiver et à la recherche de génépi en été. Il connaissait par cœur les noms de tous les sommets de la Haute Savoie et l'Isère. Beaucoup de ses amis lui sont reconnaissants de leur avoir fait découvrir les joies du ski et de la montagne.

La maladie ne l'a pas épargné et il était persuadé qu'il guérirait. De plus en plus affaibli, il a pu vivre ses derniers moments chez lui, face au Colon, bien soutenu par sa famille. Il s'est éteint paisiblement le vendredi Saint dans sa 75^{ème} année.

Couverture – Charpente – Zinguerie Bardage – Isolation – Etanchéité – Plancher piscine



Bien chez TOIT...

CCZ – CUROT – Philippe

« Les Guimets »

38420 REVEL

Téléphone : 04-76-89-83-66

Port : 06-58-09-33-22

Philippe.curot@orange.fr

Tous pour un, un pour tous

En quoi consisterait-elle cette fraternité s'il fallait la traduire en une langue raisonnable ; consciente ?

En ceci que chaque individu autonome de lui-même sans la moindre contrainte, sans le moindre profit, dise à toute la société :

*Nous ne sommes forts qu'ensemble,
prenez-moi tout entier si vous en éprouvez
le besoin,
ne pensez pas à moi en édictant vos lois,
ne vous souciez aucunement, je vous donne
tous les droits et s'il vous plaît disposez de
moi.*

*C'est mon bonheur le plus haut et tout vous
apporter en sacrifice et que ça ne vous
entraîne aucune perte.*

*Je m'anéantirai je me fonderai dans une
indifférenciation totale pourvu que votre
fraternité demeure et prospère.*



Et la fraternité au contraire doit répondre :

*Tu nous donnes trop, nous n'avons pas le
droit d'accepter de toi ce que tu nous
donnes, parce que tu dis toi-même que tout
ton bonheur est là,*

*et que faire quand nous-mêmes, quand
notre cœur nous brûle aussi pour ton
bonheur à toi ?*

*toi aussi prend tout de nous,
de toutes nos forces nous allons essayer à
chaque instant que tu ais le plus possible de
liberté individuelle,*

le plus possible d'existence personnelle.

*A présent ne craint aucun ennemi, ni les
hommes ni la nature,*

*nous te défendons tous, nous garantissons
tous la sécurité, nous nous soucions de toi
sans faille ni cesse, parce que nous sommes
frères,*

*nous sommes tous des frères parce que nous
sommes nombreux et nous sommes forts,
soit donc entièrement tranquille et plein
d'entrain, n'ai peur de rien et compte sur
nous*

Après cela bien sûr il n'y a plus rien à partager
parce que là tout se partagera
de soi-même.

Aimez-vous les uns les autres
et tout cela vous sera donné.

Non, c'est une utopie

Ah sérieusement Messieurs
tout est basé sur le sentiment
sur la nature et pas sur la
raison, ce serait même comme
un abaissement de la raison.

Qu'est-ce que vous en pensez ?
C'est une utopie ça, oui ou non ?

Quiz : Qui est l'auteur ?

Alain de Borniol



Grand soleil et grande affluence pour ce
week end « Fermes ouvertes » à la ferme
des délices de Belledonne.

Juste quelques remerciements ... En espérant n'oublier personne !

Comme le titre l'indique, je profite de la tribune libre qu'offre notre journal pour remercier publiquement et chaleureusement quelques habitants de la commune. Mais avant cela, je dois replacer certains détails dans leur contexte. J'exerce avec un plaisir certain la profession d'aide-maternelle depuis de nombreuses années. Les enfants qui ont bien grandi gardent contact avec ma famille et moi-même, à tel point que nous parlons d'une « famille » au sens large quand nous faisons allusion aux liens qui nous unissent. Les relations créées sont fortes. Si fortes que certains des enfants dont j'ai la garde ont pleuré lorsqu'ils ont su qu'ils ne pourraient plus venir chez moi. Je devrais d'ailleurs plutôt employer le passé et dire dont « j'avais la garde ».

Pourquoi ce changement dans leur vie et la mienne par conséquent ? Je pourrais résumer en une seule expression : la bêtise humaine. Mais je vais balayer devant ma porte avant que d'autres bien pensants ne le fassent. Je suis une criminelle, une hors-la-loi car, n'ayant voulu séparer les fratries que l'on m'avait confié, j'ai transgressé le nombre d'enfants alloué par mon agrément de nourrice. Et tout ceci sous couvert des parents qui voyaient bien que leurs enfants ne souffraient ni de brimades ni d'une quelconque maltraitance et ce, malgré mon statut illégal. Mais je devais payer pour ce dernier. Heureusement, et j'en viens ici au cœur de mon sujet, certaines personnes bien pensantes, et exerçant leur rôle de citoyen au

mieux, m'ont accusée auprès des instances concernées. Celles-ci se sont empressées de sonner à ma porte de façon impromptue pour vérifier ces dires et me rappeler la loi, m'ordonnant de me séparer au plus vite de certains enfants de la maison. Ce que je me suis contrainte à faire, la mort dans l'âme et les larmes aux yeux.

Abasourdie dans un premier temps, en colère dans un second puis finalement philosophe, je remercie donc ici ces anonymes qui m'ont dénoncée. Je me devais de le faire mais ne sachant pas à qui adresser mes remerciements nominativement, j'ai pris le parti d'écrire cet article.

Sachez simplement chers inconnus que vos méthodes me rappellent une période sombre de notre histoire pendant laquelle la délation était légion. Belle mentalité que la vôtre, bravo !

Yolande « Nounou » Girona

Enquête publique sur le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Le 19 décembre 2011, les élus de la région grenobloise ont arrêté l'un des premiers SCoT «Grenelle» de France. Le projet SCoT deviendra dès 2013, et pour 20 ans, le document de référence pour l'ensemble des politiques locales d'aménagement et d'urbanisme pour 273 communes * dont les 47 communes du Grésivaudan.

Il définit ainsi des orientations et des recommandations sur lesquelles les élus pourront s'appuyer pour élaborer les projets



Zanone Plomberie Chauffage Ventilation

Chauffage Fioul, Gaz Naturel et Propane

Plomberie - Sanitaire

Energies Renouvelables (Bois-Solaire)

PG, Qualisol, Qualibois

Charrière Neuve 38 420 Revel

Tel : 04-76-89-86-27 Fax 09-74-44-52-05



**Zanone
Pascal**

zanone@zpcv.fr

www.zpcv.fr

06-09-26-07-40

locaux dans le cadre notamment des documents d'urbanisme.

Il fixe des objectifs de construction de logements neufs par territoire, des conditions d'implantations commerciales pour préserver le commerce de proximité, des limites entre les espaces urbains et agricoles sur le long terme, des objectifs d'aménagement des infrastructures routières pour assurer plus de fluidité du trafic et fiabiliser les temps de parcours sans appeler de nouveaux trafics supplémentaires.

L'enquête publique qui aura lieu du 4 mai 2012 au 4 juillet 2012 permettra aux habitants de s'exprimer soit :

- lors des permanences des commissaires d'enquêteurs qui auront lieu :

à la mairie de Crolles : Mercredi 23 mai 9h/12h, Jeudi 14 juin 9h/12h, Vendredi 29 juin 13h 30/16h 30, Samedi 19 mai 9h/12h, Mercredi 04 juillet 14h/17h

à la mairie de Villard-Bonnot : Mardi 15 mai 14h/17h, Jeudi 14 juin 09h/12h

à la mairie de Pontcharra : Jeudi 31 mai 14h/17h, Samedi 23 juin 09h/12h

- par courrier adressé à : Monsieur le Président de la Commission d'enquête - Etablissement Public du SCOT de la RUG - 21 rue Lesdiguières - 38 000 Grenoble

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le **site de l'établissement public du SCOT** :

<http://www.scot-region-grenoble.org>

AGEDEN

Permanences info - énergie

La Communauté de Communes du Grésivaudan et l'AGEDEN proposent aux habitants du territoire des permanences info-énergie au plus près de chez eux. Vous pouvez également avoir des conseils gratuits au téléphone.

Vous avez un projet de construction, de rénovation, ou de changement de système de chauffage ? Les conseillers de l'AGEDEN vous aideront à répondre aux questions suivantes : comment isoler mon logement ? Quel est pour mon projet le meilleur mode de chauffage ? comment financer mon projet ?

La première approche consiste à apprécier les performances thermiques de votre logement, afin de définir les pistes d'actions les plus pertinentes pour diminuer vos factures énergétiques, notamment en matière d'isolation et de ventilation. Ensuite, le conseil porte sur le type d'énergie le plus pertinent pour assurer le besoin de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire.

Ces permanences se déroulent sur rendez-vous avec un conseiller-énergie, un mercredi par mois **au siège de la Communauté de Communes du Grésivaudan - 115 rue Louis Néel - à Crolles**. Ce dispositif vous permet de bénéficier d'un conseil personnalisé concernant vos questions sur les économies d'énergies et les énergies renouvelables.



TALON Pascal
Hameau - La Bourgeat
38420 REVEL
Tél : 07 60 85 17 87

MULTISERVICE ET
DEPANNAGE PLOMBERIE
RAMONAGE BOIS-GAZ-FUEL
ENTRETIEN POÊLE A GRANULES

TRAVAIL SOIGNE ET RAPIDITE D'INTERVENTION 7j/7

Les prochaines permanences (à Crolles de 9h à 12h)

- Mer 13 juin - Mer 11 juillet
- Mer 12 sept - Mer 10 oct - Mer 14 nov-
- Mer 12 décembre

Inscriptions gratuites et sur rendez-vous au 04 76 23 53 50

Info logement

Les nouveautés en matière d'urbanisme

Le 1er mars 2012 marque l'entrée en vigueur de la surface dite « de plancher » et de nouvelles taxes liées à la construction d'un immeuble : la Taxe d'aménagement (TA) et le versement pour sous-densité (VSD).

Cette nouvelle surface dite « surface de plancher » permet de déterminer l'autorisation d'urbanisme nécessaire à la réalisation de travaux ou de projets de construction. Elle remplace la SHOB (Surface Hors Œuvre Brute) et la SHON (Surface Hors Œuvre Nette)

La surface de plancher s'entend de la « somme des surfaces de plancher closes et couvertes, sous une hauteur de plafond supérieure à 1,80 mètre, calculée à partir du nu intérieur des façades du bâtiment », déduction faite de certaines surfaces (vides, combles, aires de stationnement,...).

On ne tient plus compte de l'épaisseur des murs, afin de ne pas pénaliser les efforts d'isolation par l'intérieur ou l'extérieur des bâtiments.

Cette surface de plancher a pour effet d'élargir la base imposable sur laquelle est assise la nouvelle taxe d'urbanisme qui s'intitule « Taxe d'aménagement »(TA).

En Isère, la TA remplacera 3 taxes : la Taxe Locale d'Équipement (TLE), la Taxe Départementale des Espaces Naturels Sensibles (TDENS) et la Taxe Départementale pour le financement du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (TDCAUE).

Entrent dans l'assiette pour le calcul de la taxe, les surfaces de stationnement couvertes ou non, les auvents, les piscines...

En province, la base d'imposition est fixée de façon forfaitaire à 660 € le m². Un abattement de 50% est appliqué sur cette valeur forfaitaire pour les 100 premiers mètres carrés des résidences principales.

Exemple : avant le 1er mars 2012, la construction d'une maison à titre de résidence principale de 160 m², avec garage fermé de 20 m², était taxée sur 140 m² (garage exclu de l'assiette). Dorénavant, le même projet sera taxé sur 160 m² (garage inclus).

Pour une Taxe d'aménagement au taux de 6% (part communale 3,5% + part départementale 2,5%), le montant de taxe à acquitter sera de :
Base d'imposition : $(100 \times 660 \times 50\%) + (60 \times 660) = 72\,600$.
Montant de la TA : $72\,600 \times 6\% = 4\,356$ €

Pour toutes informations complémentaires,
ADIL 38 - 2 boulevard Maréchal Joffre - 38 000 Grenoble - 04.76.53.37.30



POISSONNERIE LE PETIT BATEAU

Gérald HUMBERT
06 08 34 94 04

4, rue Alfred de Musset • 38430 MOIRANS
Fax : 04 76 66 11 95

Permanences sociales du Conseil Général

Conseillère en économie sociale et familiale

Vous avez besoin d'information et de conseils individuels et ponctuels concernant un découvert bancaire, des difficultés budgétaires, des services de contentieux, des lettres d'huissiers. Une conseillère en économie sociale et familiale est présente lors de permanences pour répondre à vos questions :

Centre médico-social de Bernin : Jeudi 10 mai, jeudi 7 juin, lundi 9 juillet, lundi 6 août, lundi 10 septembre. Tel : 04 56 58 16 91, 71 chemin des Sources, Bâtiment A - Bernin

Centre médico-social de Pontcharra : Mardi 29 mai, mercredi 27 juin, mercredi 25 juillet, mercredi 29 août, vendredi 28 septembre Tel : 04 76 97 32 52, 21 rue Laurent Gayet - Pontcharra

Informations collectives

Faire mon budget, dettes, crédits, découvert bancaire, suis-je sur-endetté ?...

Une équipe de travailleurs sociaux vous accueille lors de matinées d'information collective d'une durée de 2 h (de 9h15 à 11h15), tous les 3èmes lundis du mois, à Bernin ou à Pontcharra.

Le retour de la Gelinotte

C'est le printemps, la Gelinotte est de retour à Freydières avec Mathilde, Bertrand et leur fille Lison qui viennent de s'installer et s'apprentent à reprendre le flambeau.

Nettoyage, élagage, et quelques travaux pour effacer les traces d'un hiver rigoureux. Début juin, il sera temps d'ouvrir.

Au programme, le traditionnel menu campagnard, des plats du jour et des desserts maison. Viendront ensuite les soirées à thèmes et les animations musicales pour faire revivre ce lieu.

Bienvenue à ces nouveaux Revelois et longue vie à la Gelinotte.



Sylvaine

Ladakis

Architecte

07 86 27 86 41

04 76 41 23 99

syladakis@free.fr

Le Bourg - 38420 Revel

www.ladakis-archi.fr

Petites annonces

- ☞ Nous recherchons une personne disponible de 16h30 à 19h pour garder nos deux enfants de 6 et 8 ans à notre domicile les lundi-mardi-jeudi et vendredi (en période scolaire) à partir du mois de septembre. Tel: 06 86 00 63 55
- ☞ Un essaim vient de se poser sur votre pommier? Appelez-moi et je viendrai avec plaisir le chercher. Laurent au 0672619069.
- ☞ Jeune femme sérieuse véhiculée cherche à effectuer des heures de ménage et/ou de repassage sur la commune de Revel. Veuillez me contacter au : 07 77 38 18 60
- ☞ Pour recevoir vos amis ou votre famille sur Revel, nous vous proposons un gîte agréable, entièrement équipé pour recevoir de 2 à 5 personnes. Contact : lapetitechaumiere38@gmail.com
- ☞ Avec l'arrivée du printemps, c'est aussi la période d'essaimage des abeilles qui commence. L'hiver a été rude et je cherche à reconstituer mes colonies. Vous avez un essaim qui s'est posé dans votre jardin ou sur un arbre ? N'hésitez pas à me contacter au 06 33 31 70 57 ou au 06 60 47 92 79.
- ☞ Vous avez des bébés et/ou des enfants en bas âge ? Vous souhaitez sortir le soir mais vous n'osez pas laisser vos petits ? A partir de maintenant, vous pouvez partir l'esprit

tranquille ! J'ai l'habitude de m'occuper de bébés et de plus grands enfants grâce à mon petit frère (4 ans) et à mon stage en crèche. J'ai 15 ans 1/2 et je suis libre :

. les vendredi et samedi soir en période scolaire,
. tous les jours et tous les soirs pendant les vacances scolaires.

Contacte : Julia Delgado 07 86 63 37 07

- ☞ Vous souhaitez loger votre famille ou vos amis mais vous n'avez pas assez de place ? Profitez de notre gîte 3 épis. Il est composé de 2 grandes chambres + 1 pièce de séjour + sdb + terrasse avec salon de jardin + un jardin de 200 m². Contactez Barbara Delgado au 04 76 89 12 90 ou par mail : barbara.delgado@club-internet.fr / <http://gite-panoramique38.perso.sfr.fr/>
- ☞ Etudiante en orthophonie à Nice, je recherche un emploi pour cet été afin de financer une partie des frais liés à l'éloignement de mon lieu d'études. Je vous propose mes services pour tout emploi en : garde d'enfants, soutien scolaire, ménage, aide à la personne (tâches du quotidien et accompagnement : courses, repas, loisirs), garde d'animaux domestiques. Mes disponibilités s'étendent du 20 juin au 31 juillet, et du 20 août au 20 septembre 2012. Je possède mon propre véhicule pour mes déplacements. Contacter : Maëlle Gomez 067996054 maellegomez@orange.fr

ARCHITECTE

 **Roland SIONNET**
D.E.N.S.A.I.S.

NEUF - RENOVATION - EXTENSION

CONSTRUCTION TRADITIONNELLE ET OSSATURE BOIS

BATIMENT BASSE CONSOMMATION ET RENOVATION ENERGETIQUE

Les Faures 38420 REVEL

Tél. / Fax : 04.76.89.86.56
Portable : 06.84.97.77.28
Mail : rolandsionnet@architectes.org



Agenda

Mai

- ☞ Dimanche 20 Compétition de vélo trial à Freydières

Juin

- ☞ Vendredi 1^{er} Chorale en l'église de Revel
- ☞ Samedi 2 Fête du sport avec le ROC Espace Guimet
- ☞ Mercredi 6 juin midi Repas des anciens, maison Guimet
- ☞ Mercredi 6 juin à 20h30 Assemblée générale Association Restaurant Scolaire maison Guimet
- ☞ Samedi 9 à 10 h Assemblée Générale AFR, au café du village. Croissants et café offerts.
- ☞ Dimanche 10 1^{er} tour des élections législatives, salle de l'Oursière
- ☞ Samedi 16 après-midi Fête de l'été Espace Guimet avec l'APE
- ☞ Samedi 16 soirée After avec l'APAQ et l'AFR
- ☞ Dimanche 17 2^{ème} tour des élections législatives, salle de l'Oursière
- ☞ Mercredi 20 à 18h Concert de guitare à l'église
- ☞ Dimanche 24 à 15h Théâtre salle de l'Oursière
- ☞ Vendredi 29 soirée Cinéma plein air (film non encore choisi)

Juillet

- ☞ Mercredi 5 et samedi 8 Inscriptions restaurant scolaire et animation péri scolaire
- ☞ Samedi 15 Forum des associations place du village
- ☞ Mercredi 26 à 20h30 Assemblée Générale APE salle du Conseil

Octobre

- ☞ Samedi 13 Assemblée Générale du Perlet
- ☞ Samedi 20 Fête de la pomme et du boudin. Fête du patrimoine. Vide grenier. Démonstration de danse country.

3^{EME} COUPE RHONE-ALPES VELO TRIAL
Organisée par le **ROC VTT**
Avec la participation de Champion de Monde, GIACOMO COSTANTINI



Dimanche 20 Mai
Lac de Freydières, Revel (36)
A PARTIR DE 8H30
INSCRIPTION ET BUvette SUR PLACE

MANCHE TRIAL DU TRJV

BOSS, BOUTEQUIN, CROISSANT, BREAD, AFR, ROC, Revel

INFOS : 06.72.53.71.20 - [HTTP://WWW.REVEL-BELLEDONNE.COM/VTT/](http://WWW.REVEL-BELLEDONNE.COM/VTT/)

le ROC propose
LA FETE DU SPORT

Espace GUIMET

A partir de 14h00
Début des activités : tyrolienne, course en sac, foot, volley, basket, course en famille...
Crêpes et boissons diverses

Vers 19h00
Pour clôturer cette après-midi sportive, grillades, buvette, boissons au profit de l'APE/AFR

Vers 20h30...
Immense spectacle de son et lumières du karaté et les 3zou4 en concert !!!

2 juin 2012